

Ait Taleb : "Le programme national de dépistage néonatal de la surdité vise le dépistage, le diagnostic précoce"

Santé

Posté par: Administrateur

Publié le : 27-04-2023 09:23:43

Le programme national de dépistage néonatal de la surdité s'assigne comme objectif le dépistage, le diagnostic précoce et la prise en charge adéquate afin d'éliminer ce handicap sensoriel, a affirmé, mercredi à Casablanca, le ministre de la Santé et de la Protection sociale, Khalid Ait Taleb.

Intervenant à l'occasion du lancement du programme national de dépistage néonatal de la surdité sous la présidence effective de la Princesse Lalla Asmae, Présidente de la Fondation Lalla Asmae pour enfants sourds, M. Ait Taleb a souligné que la population cible du programme est essentiellement les nouveaux nés de 24 heures à 28 jours dans les différents établissements de santé publics.

Et de préciser que la vision stratégique du programme national est d'investir dans le capital humain à travers le dépistage néonatal de la surdité congénitale.

Le programme de dépistage s'articule autour de trois axes. Le premier porte sur la prévention pour le renforcement de la prévention par la vaccination des femmes en âge de procréation contre la rubéole, le diagnostic et le traitement de la syphilis chez les femmes enceintes, la sensibilisation des femmes enceintes et de leur entourage, l'amélioration de la consultation pré et post natale et l'utilisation adéquate des médicaments ototoxiques, a précisé le ministre.

Le deuxième axe concerne le dépistage et le diagnostic précoce par les équipements biomédicaux destinés à cet effet, tandis que le troisième porte sur la prise en charge médicale adéquate par les implants cochléaires.

Dans une déclaration à la presse, le ministre a relevé que la prévalence de la surdité à l'échelle internationale est de 1 à 3,4 par 1000 naissances, d'où la nécessité de ce programme de dépistage qui vise à l'investissement essentiel du capital humain, relevant que ce chiffre érige cette question en problématique réelle de la santé publique d'où l'importance de ce programme lancé sous la présidence effective de la Princesse Lalla Asmae, Présidente de la Fondation Lalla Asmae pour enfants sourds.

« Nous avons travaillé en collaboration pour trois axes, à savoir la prévention, le diagnostic précoce et la prise en charge », a-t-il dit.

Selon M. Ait Taleb, l'objectif est de prendre en charge les enfants de manière très précoce dans des délais opportuns dans la mesure où le diagnostic doit être fait chez les nouveaux nés de 24 heures de naissance à 28 jours pour pouvoir les mettre dans un programme de planification, de prise en charge et de suivi.

Menara